



Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

*sous-séries
29 G à 473 G*

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G A 473 G**FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU
DIOCESE DE TROYES****Avertissement.**

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

***Magny-
Fouchard***

241 G Cote réservée.

Mailly-le-Grand

242 G 1 1 p. papier.
Constitution de rente.

1791

Mailly-le-Petit

243 G 1 1 p. parchemin.
Constitution de rente.

1772

243 G 2 Comptes de la confrérie de la Charité.

1740-1812

**Maisons-lès-
Chaource**

244 G 1 6 p. papier.
Desserte pour le curé de Chaource.

1536-1611

244 G 2 1 p. papier.
Marché pour la construction du transept et du chœur de l'église.

1547

244 G 3 1 p. papier.
Bail d'une terre de la fabrique.

1778

***Maisons-lès-
Soulaines***